

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Mention d'excellence
Capsana
Promotion
Édition 2016
Défi Santé

Plume d'argent – Événements
ACMQ
Édition 2016
**Inauguration Centre
d'art Diane-Dufresne**

**Prix OCTAS – Culture et
Société**
Réseau Action TI
Édition 2016
Mes services municipaux

**Municipalité culturelle
de l'année**
Grands Prix Desjardins de la
culture / Édition 2016
Culture Lanaudière

Prix Jean-Paul-L'Allier
Chantal Deschamps, récipiendaire
Édition 2016
**Ordre des urbanistes
du Québec**

Discours intégral de la mairesse, Mme Chantal Deschamps, prononcé le 1^{er} novembre 2016

Rapport sur la situation financière de la Ville de Repentigny

Chères citoyennes, Chers citoyens,
Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,
C'est avec fierté que je fais rapport, devant vous ce soir, sur la situation financière de la Ville de Repentigny.

Il importe de vous mentionner d'entrée de jeu qu'il s'agit vraisemblablement du dernier rapport sur la situation financière qu'une mairesse ou qu'un maire devra présenter, car le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Martin Coiteux, procédera sous peu au déploiement du Plan d'action gouvernemental pour réduire le fardeau administratif des municipalités. C'est un plan dont il a confirmé la mise en œuvre devant les délégués de la Fédération québécoise des municipalités (la FQM), réunis à Québec il y a quelques semaines à peine.

Dans ce plan tant attendu par le monde municipal, le ministre Coiteux compte, et je le cite, « regrouper les rapports de reddition de comptes financiers produits par les municipalités envers leurs citoyens afin d'en assurer la cohérence et alléger les obligations relatives à la production de documents de nature financière afin d'accroître leur pertinence ».

Comme le mentionne le Plan d'action gouvernemental, l'obligation de produire un rapport sur la situation financière en novembre sera abolie et certaines informations qu'il renferme seront intégrées dans d'autres documents accessibles aux citoyens. Cela permettra, à nous les élus, de choisir le meilleur médium et la période optimale pour dresser l'état des finances de nos municipalités.

À Repentigny, nous nous sommes toujours prêtés, avec enthousiasme, à cet exercice transparent qu'est le Rapport sur la situation financière puisqu'il est perçu par nos citoyens comme un pronostique de la santé financière de la Ville de Repentigny, laquelle dois-je préciser, est en constante amélioration, exercice après exercice. Or, nous souscrivons aussi à la vision du ministre quant à ces différents actes de reddition de comptes qui alourdissent inutilement la tâche des administrateurs, comme celle des élus.

La transparence de notre administration en matière de finances se traduit également dans ses explications détaillées sur l'endettement net à long terme, publiées régulièrement dans le bulletin municipal *Regard sur Repentigny*, ou à travers les quatre cadres du Processus budgétaire repentignois.

Bref, il s'agit ici du dernier Rapport sur la situation financière de la Ville de Repentigny, à être présenté sous cette forme, mais ce ne sera pas non plus le dernier exercice de transparence sur la santé financière à l'intention de nos citoyennes et de nos citoyens.

Ainsi, conformément à la Loi sur les cités et villes du Québec, ce présent rapport traitera :

- des états financiers consolidés de l'exercice 2015 ;
- du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice 2015 ;
- du programme d'investissements 2016 ;
- des indications préliminaires quant aux états financiers de 2016 ;
- du prochain programme d'investissements 2017, 2018 et 2019 ;
- des orientations générales du prochain budget 2017.

Je dépose également en annexe, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville de Repentigny a conclu depuis le dernier rapport sur la situation financière, le 11 novembre 2015. Cette liste comprend les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ intervenus durant cette même période avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Elle indique, pour chaque contrat, le nom du contractant, le montant de la contrepartie et l'objet du

contrat. L'annexe inclut également un tableau sur la rémunération et les allocations des dépenses accordées aux élus.

Les états financiers 2015

Le 12 avril dernier, dans cette même salle, l'auditeur indépendant de la firme professionnelle DCA comptable agréé Inc. a présenté les faits saillants des états financiers consolidés de l'exercice 2015.

En effet, rappelons-nous que ce rapport financier renfermait nombre de bonnes nouvelles pour les contribuables repentignois, comme l'excédent de 5 366 537 \$ ou encore l'impressionnante réduction de l'endettement net à long terme de 5 621 864 \$ en seulement 12 mois.

Il faut en outre noter que l'excédent en fin d'exercice, le 31 décembre 2015, s'explique par :

- une rentrée importante de revenus imprévus provenant de la taxation et des droits sur les mutations immobilières atteignant 869 000 \$, témoin de la vigueur du marché immobilier repentignois, particulièrement en novembre et en décembre 2015 ;
- une gestion optimale des ressources humaines et des avantages sociaux se traduisant par des économies d'échelle de 700 000 \$;
- une rationalisation budgétaire permettant d'économiser 731 800 \$, résultat, il faut dire, de la mise en place, en 2014, de quatre mesures de rigueur budgétaire qui portent toujours leurs fruits, soit la rationalisation budgétaire, les travaux du comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion, la réévaluation des postes d'emploi et les investissements en infrastructures liés à une aide financière gouvernementale.

L'excédent de 2015 a donc été réparti comme suit :

- 1 000 000 \$ ont été versés dans la réserve pour les acquisitions et le redéveloppement ;
- 1 000 000 \$ ont été ajoutés dans la réserve du développement culturel ;
- 1 341 600 \$ ont été injectés dans la réserve pour le remboursement anticipé de la dette en capital.

J'ai également annoncé, au printemps dernier, la reconduction de la mesure introduite en 2013 qui consiste à appliquer 25 % du surplus consolidé pour le remboursement anticipé de la dette en capital, ce qui représente la somme de 1 341 600 \$ en 2016.

La situation de l'endettement de la Ville de Repentigny est particulièrement rassurante, et s'avère un indicateur de gestion très révélateur. Ainsi, en l'espace d'un an seulement, l'endettement total net a dimi-



La Ville intelligente et avec elle l'implantation d'un Médialab (atelier de création numérique) à la bibliothèque Robert-Lussier font partie intégrante des grandes orientations budgétaires 2017.



Dans son rapport sur la situation financière, la mairesse Chantal Deschamps a indiqué que l'endettement total net a diminué de plus de 5 M\$ en l'espace d'une année.

nué de plus de 5 M\$. Autrement dit, il est passé de 274 522 113 \$ en 2014 à 269 083 444 \$ en 2015, et continuera à baisser le 31 décembre prochain. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les Repentignois et les Repentignaises qui voient leur charge collective diminuer progressivement. Cela illustre notamment la réduction de l'endettement net dans le périmètre comptable repentignois.

Rapport de l'auditeur indépendant

Le cabinet DCA comptable professionnel agréé inc. a audité les états financiers consolidés au 31 décembre 2015. Son rapport confirme les résultats de l'exercice financier 2015, en y indiquant que ces derniers donnent une image fidèle de la situation financière conformément aux normes comptables canadiennes.

Programme d'investissements 2016

Au cours de l'année qui s'achève, notre administration a maintenu ses investissements dans les

infrastructures, les équipements et les bâtiments afin de favoriser le sentiment de sécurité et la qualité des services aux Repentignaises et aux Repentignois. Ces investissements respectent notamment notre stratégie d'investissements et les axes du Plan directeur des parcs et espaces verts.

Il va sans dire que nous nous sommes assurés d'obtenir notre juste part d'aide financière gouvernementale pour plusieurs projets. Permettez-moi d'en relever quelques-uns :

- Poursuite de la réfection de diverses rues, bordures et trottoirs, entre autres sur la rue Murray, de même que l'octroi d'une subvention du MTQ pour le chemin de la Savanne.
- Poursuite du remplacement de conduites et de réhabilitation d'aqueduc, dont une partie est couverte par le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités et le Fonds chantiers Canada-Québec (FCCQ), sur les rues et axes suivants : rue Lacombe à l'ouest de la montée des Arsenaux, boul. Industriel Nord, rue Gracia, boul. de La Rochelle, rue Saint-Étienne, rue Belleville, rue El Mirador et place Hervé.
- Acquisition d'équipements informatiques, soit des logiciels et terminaux véhiculaires pour le Service de la sécurité publique, de même qu'un logiciel pour Protection du voisinage et un autre pour faciliter l'inscription en ligne aux activités du Service des loisirs.
- Remplacement d'équipements spécialisés, de matériel roulant et de véhicules pour le Service des travaux publics et le Service de la sécurité incendie.
- Réfection de bâtiments municipaux, notamment la rénovation au quartier général du Service de police et l'amélioration de l'éclairage sur les terrains de tennis du Centre récréatif.
- Acquisition du Complexe sportif Gilles-Tremblay.
- Réalisation d'études et octroi d'un contrat pour l'aménagement du Médialab à la bibliothèque Robert-Lussier, un projet porteur d'avenir dans la Ville intelligente, subventionné par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
- Aménagement du parc des Premières-Nations, un milieu absolument unique dans la région et qui ravit la clientèle qu'il dessert.
- Mise à niveau de parcs et acquisition de modules de jeux et de mobilier : jeux d'eau et bloc sanitaire au parc Deschamps ; aménagement d'une patinoire, de modules de jeux et aménagement paysager au parc Maurice-Richard ; aménagement d'un terrain de baseball de catégorie bantam au parc Rivest ; fin des travaux du parc-plage Saint-Laurent en collaboration avec la CMM et le gouvernement du Québec ; et poursuite de l'installation de bornes WiFi dans différents parcs.



Tout ce qu'il faut savoir sur Repentigny!
ville.repentigny.qc.ca/clientele/nouveaux-residents

Suivez-nous sur





Situation financière : Repentigny va de l’avant!

Chères Repentignaises,
Chers Repentignois,
Le 1^{er} novembre dernier, la Ville de Repentigny a présenté, pour une dernière fois, son rapport sur sa situation financière. L'obligation de produire ce rapport ne sera plus de mise, eu égard aux changements importants que le gouvernement souhaite dans le milieu municipal. Toutefois, je tiens à vous rassurer; la Ville continuera à présenter de façon transparente le portrait de ses finances publiques par le biais de ses nombreux canaux de diffusion.
Fidèle à son habitude, notre administration a dressé avec sérieux et rigueur son profil financier. Le constat est révélateur : la Ville de Repentigny est en excellente santé financière. Celle-ci se traduit essentiellement par le dégagement d'un surplus budgétaire anticipé de 3,5 millions \$, qui servira à réinvestir dans nos infrastructures publiques ainsi que dans les services de proximité. Et comme nous le faisons depuis 2012, 25 % de l'excédent sera destiné au remboursement de la dette. Déjà, en l'espace d'un an, nous avons réduit notre endettement de plus de 5 millions \$.
Bien que cette mise au point budgétaire ait généré d'excellents résultats, elle nous a également permis d'entrevoir avec optimisme la prochaine année fiscale. Dans cet esprit, je souhaite réitérer mon engagement à placer vos intérêts au cœur de notre administration!

Habitat III : rôle accru des grandes métropoles dans le monde

Réunissant plus de 200 pays, la conférence des Nations Unies sur Habitat III à Quito a su mettre en relief les grands enjeux relatifs au phénomène de l'urbanisation. Selon des données onusiennes, 80 % de la population mondiale vivra dans les grands centres et métropoles d'ici la fin de ce présent siècle! À cet égard, j'ai eu le privilège de présenter, avec mes collègues de la Communauté métropolitaine de Montréal, un atelier portant sur le rôle des aires métropolitaines qui contribueront à l'atteinte des objectifs d'un Nouvel Agenda urbain. Confrontée elle aussi à ces nouveaux défis, il demeure essentiel que Repentigny puisse poursuivre sa réflexion avec ses homologues internationaux, et ce, en matière de logements, d'environnement, de transports et d'infrastructures.

Prix Jean-Paul-L'Allier

C'est avec fierté que j'ai reçu le 8 novembre dernier, le Prix Jean-Paul-L'Allier décerné par l'Ordre des urbanistes du Québec. Étant la première femme à récolter cet honneur, il s'agit pour moi d'un témoignage éloquent des efforts consacrés à déployer une vision de gouvernance municipale innovante pour notre Ville. Celle-ci s'est d'ailleurs concrétisée avec la revitalisation de notre centre-ville, notamment l'Espace culturel qui façonne actuellement le paysage repentignois en plus de consolider un sentiment d'appartenance à la qualité de vie urbaine de notre communauté.
De toute évidence, cette distinction reflète l'appréciation du travail accompli par notre administration, fortement impliquée à donner vie à des projets rassembleurs, mais surtout bénéfiques à l'égard de nos citoyennes et nos citoyens. À Repentigny, nous pouvons être fiers de pouvoir compter sur des ressources fiables, dévouées et inspirantes qui ont grandement contribué à l'essor de notre Ville et c'est dans cet esprit que j'ai accepté ce prix.

Chantal Deschamps

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps
 @CD_Repentigny

- Travaux de bouclage du réseau cyclable sur la rue Basile-Routhier entre les rues Brassens et Berthier, de même que sur une partie du boul. Industriel, de la rue Notre-Dame, de la rue Thouin et du boul. Iberville.
- Aménagement d'une voie réservée aux autobus sur une partie de la rue Notre-Dame entre le boul. Iberville et la rue Notre-Dame-des-Champs en direction de Montréal.
- Aménagement d'une passerelle sur le pont d'étagement Brien au-dessus de l'autoroute 40.
- Continuité de la mise aux normes aux stations de purification de l'eau et de traitement des eaux usées, de même qu'aux étangs aérés. Construction d'une réserve d'eau potable et réalisation d'une étude pour la réfection du barrage.

Le conseil a donc consenti des travaux totalisant 23 218 900 \$, auquel montant il faut soustraire 7 410 000 \$ en subventions gouvernementales, pour un coût net de 15 808 900 \$.

Indications préliminaires des prochains états financiers consolidés 2016

La trésorière de la Ville de Repentigny, Mme Diane Pelchat, a produit un état comparatif des revenus et des dépenses en date du 30 septembre 2016.

Ce document montre que la Ville conclura l'exercice 2016 par un excédent avoisinant 3,5 millions \$.

Comme je l'ai mentionné un peu plus tôt, l'excédent ainsi dégagé permettra de constituer des réserves et de verser, comme nous le faisons depuis 2012, 25 % au remboursement anticipé de la dette en capital. À ce jour, notre administration a versé non moins de 4876 561 \$ pour accélérer le remboursement de la dette.

Programme d'investissements 2017, 2018 et 2019

En septembre dernier, j'ai présenté, en compagnie de M. David Legault, directeur général de la Ville de Repentigny, un vaste programme d'investissements de 50 M\$ en matière d'infrastructures. La prochaine décennie sera tout aussi concluante au chapitre des projets structurants visant le maintien et la revitalisation de notre réseau routier.

Dans ce vaste programme, j'ai notamment annoncé la réfection de la rue Notre-Dame et des principales artères du territoire, projets pour lesquels des subventions gouvernementales sont attendues.

Par ailleurs, nous comptons utiliser le montant qui nous est dévolu en vertu du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour financer certains grands chantiers.

Voici les principaux projets retenus par notre administration :

- Continuer la mise à niveau des trottoirs, des rues et des pistes cyclables, ainsi que le resurfage de notre réseau routier.
- Réfection de plusieurs rues locales, dans le cadre de notre enveloppe de la TECQ.
- Remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout, remplacement de lampadaires, ainsi que la réfection de stations de pompage.
- Poursuite des travaux identifiés au Plan directeur des parcs et espaces verts dont entre autres l'installation de modules de jeux, de terrains de tennis et d'aménagement importants dans divers parcs.
- Réalisation d'un projet-pilote pour construire un mur antibruit en bordure de l'autoroute 40, en collaboration avec le MTQ.
- Poursuivre les démarches pour l'élargissement du pont Rivest auprès du gouvernement du Québec.
- Planifier, en collaboration avec le MTQ, les travaux de réfection du pont d'étagement Brien.
- Terminer la mise à niveau de la station de purification de l'eau par la mise aux normes des réserves et des traitements des eaux usées, et ce, par le biais de l'enveloppe d'aide financière qui nous a été consentie pour 2014-2018 en vertu de la TECQ.

Orientations du budget 2017

Au moment où les membres de notre administration, assistés de la direction générale et des directions des services, entrent dans la phase finale de la préparation du budget 2017, je peux vous assurer que tous nos efforts se déploient encore sous l'angle de la rigueur.

Notre objectif demeure l'adoption d'un budget équilibré, qui va assurément maintenir le compte de taxes moyen à un niveau compétitif.

Notre plus grand défi réside dans cette capacité à réaliser notre ambitieux programme d'infrastructures, dont je viens de vous entretenir, tout en poursuivant la réduction constante de l'endettement net à long terme.

Parce que nous planifions de manière fiable et responsable, je ne doute pas un seul instant que nous réussirons parce que nous assurons aussi des suivis très serrés et obtenons l'aide financière gouvernementale permettant de réduire les coûts pour la population.

Outre ces investissements majeurs et capitaux, le virage vers la Ville intelligente va s'accélérer. En effet, vous vous rappellerez que j'ai présenté l'architecture de notre vision en cette matière plutôt en avril dernier, devant les gens d'affaires de notre région.

Cette Ville intelligente se déploiera par un mode de gouvernance transparent dans lequel les Repentignaises et Repentignois seront associés dans l'élaboration de services et d'applications propices au rayonnement de leur Ville.

En ayant recours aux nouvelles technologies, nous formerons une communauté Web afin d'engager une conversation permanente, pertinente et constructive. Une masse critique de citoyens sera constituée virtuellement, puis invitée à se prononcer, dès 2017, sur une multi-

tude de sujets, dossiers et préoccupations dans ce qui sera appelé une communauté d'échange. La technologie et le citoyen seront désormais indissociables dans nos démarches d'acceptabilité sociale et de transparence sur laquelle s'est bâtie Repentigny. Le budget 2017 posera les premiers jalons de cette innovation marquante dans le monde municipal au Québec, rien de moins!

Je suis récemment rentrée de Quito en Équateur, où s'est tenue la Conférence des Nations Unies portant sur le nouvel agenda urbain qui fixe les priorités en matière de logement et de développement urbain durable (Habitat III) pour les 20 prochaines années. À titre de déléguée de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), j'ai été particulièrement impressionnée par la qualité des échanges dans le cadre de ce grand rendez-vous mondial qui s'intéressait aux bouleversements démographiques, à l'urbanisation et à son impact sur nos communautés. J'ai eu l'honneur de présenter, avec des collègues de la CMM, un atelier intitulé Les innovations en matière de collaboration multiniveaux, et d'y rencontrer mes homologues de la communauté métropolitaine de Quito.

L'urbanisation est un phénomène actuel qui concerne également notre Ville. Dans l'intérêt de nos citoyens, il est donc essentiel de profiter d'un événement de cette envergure afin de voir ce qui se fait ailleurs et de transposer les meilleures pratiques à notre échelle repentignoise. Cela fait partie de la réflexion budgétaire en cours.

Je vous amène maintenant sur le terrain de l'autonomie municipale. J'en ai parlé en introduction pour expliquer l'allègement salutaire de notre fardeau administratif. Je réitère mon impatience de voir ces mesures et celles du nouveau Pacte fiscal être mises en œuvre l'an prochain; j'ai confiance que le ministre Coiteux remportera son pari et que son projet de loi, qui sera déposé sous peu, sera adopté d'ici l'ajournement de la session à Québec. Ce sont des gestes législatifs qui auront également une incidence sur le prochain budget.

La nouvelle gouvernance en matière de transport dans la région métropolitaine de Montréal est un autre élément dont il faudra tenir compte sur le plan budgétaire. La disparition du RTCR, découlant de l'entrée en vigueur des nouvelles structures le 1^{er} juin 2017, nous amènera à gérer la transition, entre autres en menant à terme les projets déjà entrepris. Le RTCR versera à cet égard des sommes résiduelles aux municipalités concernées.

Si nous pouvons envisager un budget qui respectera ses cibles, c'est en bonne partie en raison de la planification et du suivi constant que nous réalisons en cours d'année. Si la révision des sources de revenus à travers le Pacte fiscal s'avérerait essentielle, l'optimisation de nos façons de faire en matière de dépenses et d'investissements s'imposait tout autant. On constate à quel point le Comité permanent de révision des dépenses et de saine gestion s'avère une composante déterminante, pour ne pas dire vitale, de notre processus budgétaire. Moins de deux ans après sa création en décembre 2014, ce comité a formulé des recommandations qui se traduisent par des économies annuelles de près de 800 000 \$, tout en assurant l'amélioration continue des services à la population. Je salue d'ailleurs le travail de messieurs Normand Venne et Éric Chartré au sein du comité.

Je profite également de cette tribune pour réitérer l'engagement de notre administration à poursuivre les efforts financiers nécessaires pour assurer l'essor ainsi que le rayonnement économique de notre Ville. De toute évidence, la Ville de Repentigny joue un rôle majeur dans le développement économique de la MRC de L'Assomption. Dans cet esprit, la Ville continuera de collaborer étroitement avec CIENOV, le véhicule économique par excellence qui pilote actuellement la stratégie de relance dans notre région. À cet égard, notre administration appuie les démarches de CIENOV qui lancera sous peu, plusieurs projets porteurs pour les gens d'ici et qui se basent essentiellement sur la création de nouveaux pôles susceptibles de générer de la richesse ainsi que des emplois de bonne qualité. D'ailleurs, la création d'un Quadrilatère numérique à la Ville de Repentigny s'inscrit parfaitement dans notre vision à vouloir utiliser les nouvelles technologies au profit de notre communauté d'affaires. Je vous invite à être attentifs au cours des prochaines semaines puisqu'il y aura des annonces à cet égard.

En conclusion, on peut l'affirmer haut et fort : Repentigny est en excellente santé financière. Tous les indices que j'ai décrits dans ce rapport en sont la démonstration la plus éloquente. Et tout indique que la tendance ira en s'améliorant au cours de la prochaine année.

Mais ce qui est fondamental dans ce lot de bonnes nouvelles et de perspectives encourageantes, c'est que les principaux bénéficiaires, ce sont les Repentignaises et les Repentignois qui peuvent compter sur une administration sensible à leurs besoins et à leurs attentes, qui investit avec vision : une administration fiable et responsable.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX - 2016	
Rémunération annuelle de base :	
Maire	92 491 \$/année
Conseiller.....	19 435 \$/année
Rémunération additionnelle :	
Membre de la commission administrative	11 499 \$/année
Maire suppléant	575 \$/mois
Allocation de dépenses versée à un élu :	
Les membres du conseil reçoivent une allocation de dépenses égale à 50 % de leur rémunération, jusqu'à concurrence d'un maximum légal de 16 216 \$ en 2016.	

Le 211 s'implante dans la MRC de L'Assomption

C'est avec fierté que la mairesse de la Ville de Repentigny et préfète de la MRC de L'Assomption, Mme Chantal Deschamps, ainsi que ses collègues maires ont annoncé l'implantation du service d'information et de référence 211 dans la MRC de L'Assomption lors d'une conférence de presse tenue le 2 novembre dernier.

Opérationnel à compter de mars 2017, le 211 est un service centralisé d'information et de référence qui dirige rapidement les personnes vers les ressources sociocommunitaires qui existent dans notre région. Un numéro de téléphone à trois chiffres facile à retenir qui met en lien les gens avec la gamme complète de services offerts dans la collectivité.

Un besoin exprimé par le milieu

«L'implantation du 211 à l'échelle de notre MRC, regroupant les municipalités de Repentigny, L'Assomption, Charlemagne, L'Épiphanie-Ville, Saint-Sulpice et L'Épiphanie-Paroisse, vient bonifier de belle façon l'offre et l'accès aux services à nos citoyennes et à nos citoyens, mais aussi à l'ensemble de nos organismes. D'ailleurs, le besoin d'un tel service a clairement été identifié lors des consultations publiques que nous avons menées sur le territoire à l'automne et à l'hiver 2015. À n'en pas douter, le 211 est un guichet unique qui, au bout du fil ou directement en ligne, facilitera l'accès à l'information sur les nombreuses ressources du milieu. Une plus-value intrinsèquement associée à la qualité de vie des nôtres», a déclaré Mme Deschamps lors de l'annonce.

Par téléphone ou par Internet

Accessible par téléphone de 8 h à 18 h, 7 jours par semaine, y compris les jours fériés, ou par internet, le service d'inforéférence 211 pourra renseigner et orienter les citoyens vers l'un ou

l'autre des 110 organismes de la MRC de L'Assomption. Au besoin, ils seront dirigés vers ceux de la grande région métropolitaine.

Le répertoire en ligne développé en parallèle, un site web adaptatif multiplateforme entièrement bilingue, contiendra de nombreuses informations sur lesdits organismes et les ressources du milieu. Ils seront aussi géolocalisés.

Informé pour aider

L'objectif poursuivi est de mettre les personnes en lien avec les sources d'information et les services appropriés dans le milieu social et communautaire de manière efficace, leur permettant de participer pleinement à la vie de leur collectivité, de retrouver le pouvoir d'agir sur leur situation et ce faisant, améliorer la qualité du tissu social. Les organismes sociocommunitaires et publics accessibles via le 211 sont nombreux. Des services gouvernementaux à l'action communautaire, des aînés à la santé et aux communautés culturelles, de l'alimentation à l'assistance matérielle et au logement, de la jeunesse à la famille, de l'itinérance à l'éducation et à l'emploi, pratiquement tous les secteurs d'activités sont représentés.

Des spécialistes au bout du fil

Mandaté par la MRC de L'Assomption, le service 211 sera géré par le Centre de Référence du Grand Montréal (CRGM), un organisme sans but lucratif qui a développé une expertise en matière d'inforéférence et qui célèbre cette année ses 60 ans d'existence.

La directrice générale du CRGM, Mme Pierrette Gagné, a profité de l'occasion pour faire savoir que son organisation souhaitait travailler en étroite collaboration avec les représentants de la MRC et de la Ville de Repentigny afin

d'assurer un service de proximité répondant le mieux possible aux attentes des partenaires ainsi qu'aux besoins des citoyens qui composeront le 211.

Soulignons qu'après la ville de Laval, la MRC de L'Assomption devient le premier territoire de MRC de la grande région métropolitaine à lancer les travaux pour la mise en ligne de ce service.

Un pas dans la bonne direction

L'implantation du 211 sera un atout pour les citoyens du territoire. Cependant, étant donné les besoins déjà exprimés par la population, la Ville de Repentigny travaille également au déploiement et à la mise en place d'un véritable carrefour informationnel et social. Un lieu physique logé sur le territoire où les gens pourront aussi être accompagnés dans leurs démarches. Les autorités municipales souhaitent que ce lieu puisse voir le jour avant la fin de l'année 2017.



▲ De nombreux élus des six municipalités de la MRC de L'Assomption étaient présents lors de l'annonce. Ils entourent ici Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny et préfète de la MRC de L'Assomption, ainsi que les deux représentants du Centre de Référence du Grand Montréal, Me Louis-Philippe Bourgeois ainsi que Mme Pierrette Gagné.

Protection du voisinage

25 ans de collaboration citoyenne

Le programme Protection du voisinage souligne en 2016 ses 25 ans d'existence. Un quart de siècle consacré à la prévention des quartiers repentinois.

Souhaitant célébrer de façon tangible cette date importante, la Ville de Repentigny a reçu les bénévoles et les dirigeants de l'organisme à l'hôtel de ville le 7 novembre dernier dans le cadre d'une réception civique.

Chapeauté par le Service de police, ce programme vise le regroupement des citoyens dans le but de prévenir la criminalité et accroître la sécurité des résidents, le tout dans l'objectif d'améliorer la vie du quartier.

«C'est ce type de programme qui, jumelé à nos différentes campagnes de prévention et de sensibilisation, fait en sorte que Repentigny enregistre aujourd'hui l'un des taux de criminalité les plus bas de la province», mentionne la mairesse Mme Chantal Deschamps.

Depuis 1991, des milliers de bénévoles ont donné vie à cet organisme. À travers cet engagement, s'expriment haut et fort la responsabilité communautaire et la collaboration entre voisins.

◀ La rencontre a donné lieu à de belles retrouvailles entre élus et bénévoles ayant contribué au succès du programme au fil des ans.



▲ La mairesse de Repentigny, Mme Chantal Deschamps, a chaleureusement accueilli l'un de ses prédécesseurs, Me Jacques Dupuis, maire de Repentigny de 1987 à 1993.

Protection du voisinage dessert l'ensemble du territoire repentinois (les deux secteurs) ainsi que celui de la ville de Charlemagne. L'organisme compte à ce jour près de 11 000 membres. Les citoyens désireux de s'inscrire au programme et de recevoir les messages de l'organisme par courrier électronique peuvent le faire en écrivant à protection.voisinage@ville.repentigny.qc.ca. On peut aussi joindre le programme en composant le 450 654-6472.

Devenir foyer-refuge vous intéresse ?

Parents-secours reprend du service à Repentigny!

Parents-secours revient dans le paysage repentinois.

En juin dernier, le comité Parents-secours Repentigny a été accrédité par le Service de police de Repentigny.

Parents-Secours du Québec inc. est un organisme à but non lucratif qui assure la sécurité et la protection des enfants et des aînés en offrant un réseau de foyers-refuges sécuritaires tout en contribuant à promouvoir la prévention par l'information.

L'élément essentiel du programme est l'affiche-fenêtre rouge et blanche, placée en évidence dans la fenêtre à l'avant du foyer-

refuge. Ce symbole d'une femme tenant un enfant par la main évoque protection et sécurité. L'enfant ou l'aîné en détresse peut ainsi compter sur un réseau sécuritaire de gens aptes à lui venir en aide qu'il soit perdu, malade, blessé, poursuivi ou agressé.

En effet, chaque personne de plus de 12 ans domiciliée dans un foyer-refuge et tout bénévole qui œuvre au sein de Parents-Secours doit faire vérifier ses antécédents avant d'y être accepté. Le Service de police filtre les candidatures de tous les bénévoles tous les deux ans. Le réseau étendu de foyers-refuges de Parents-Secours du Québec est donc un réseau fiable et crédible.

Près de 50 affiches-fenêtre ont déjà été distribuées à Repentigny

(dans les deux secteurs). Les personnes intéressées à devenir foyer-refuge, à être bénévole ou à obtenir de l'information, peuvent communiquer avec l'organisation locale par courriel au repentigny@parentssecours.ca, via Facebook (Parents-Secours Repentigny) ou par téléphone au 514 607-8800.

L'organisation en profite pour rappeler qu'elle tient une levée de fond (Zumbathon) le 26 novembre, de 19 h à 21 h, au Centre communautaire Laurent-Venne. On peut réserver des billets en joignant l'organisme par téléphone.



Centre d'art Diane-Dufresne

Marionnettes et lanternes pour les Fêtes

Le Centre d'art Diane-Dufresne présente Marionnettes et imaginaire, Parcours artistique du Théâtre de l'Avant-Pays, 1976-2015 et Corps de livres, vêtus de mots de Geneviève Oigny du 20 novembre 2016 au 8 janvier 2017.

Marionnettes et imaginaire

Cette exposition rétrospective, présentée dans la salle principale du centre d'art, permet de découvrir, en genre et en nombre, le rôle de la marionnette comme objet artistique en mettant en scène ses modes de manipulation et en rendant un vibrant hommage aux concepteurs de cette compagnie québécoise qui rayonne tant ici qu'à l'étranger.

Un conte pour enfants à ne pas manquer

La pièce *Contes pour les enfants de 1 000 jours* du Théâtre de l'Avant-Pays sera présentée en marge de cette exposition, le jeudi 29 décembre 2016 et le mercredi 4 janvier 2017 à 11 h dans la salle principale. Billets : 8 \$ (tous), au 450 589-9198 poste 5.



▲ Depuis sa fondation en 1976, le Théâtre de l'Avant-Pays a créé 35 spectacles de marionnettes pour le jeune public. Photo © Roxane Bélanger



▲ Photo © Yanick Macdonald. Chapitre Dix; des Mots & Merveilles

Des œuvres de lumière

Le Studio D accueille pour sa part l'artiste lanterniste et sculpteur de lumière Geneviève Oigny. Cette exposition fait place à la magie des mots imprimés qui se transforment en autant de sculptures de lumière et d'installations ludiques. Les livres recyclés et découpés sont ici mis en scène par Geneviève Oigny qui nous invite dans son univers de création, mot à mot, page par page, empreinte d'harmonie et de légèreté.

Ces deux expositions vous sont présentées gratuitement, selon l'horaire régulier du centre d'art.

Collecte de fonds pour l'organisme Un Noël pour les enfants oubliés

Il reste encore quelques jours pour vous procurer une boucle!

Tous les enfants devraient connaître la magie de Noël et passer un moment doux avec leurs proches en cette période des Fêtes. Les employés de la Ville de Repentigny invitent la population à faire preuve de générosité et à venir en aide à l'organisme Un Noël pour les enfants oubliés en se procurant une boucle, au coût de 10 \$, qui servira à décorer le sapin de Noël au coin des boulevards Brien et Iberville. Les fonds amassés permettront à l'organisme de remettre un cadeau aux enfants défavorisés de la région.

Il reste encore quelques jours pour participer à cette campagne qui prendra fin le 1^{er} décembre.

Où se procurer une boucle ou faire un don :

Hôtel de ville : aux comptoirs de service des permis, de la taxation, des loisirs et de la réception

Bibliothèques Robert-Lussier et Edmond-Archambault : aux comptoirs du prêt

Caserne 50 (270, rue Valmont) : réception

Centre aquatique Jacques-Dupuis (130, rue Valmont) : réception

Réseau de transport collectif régional de la MRC de L'Assomption (75, rue Notre-Dame) : réception

Près du sapin de Noël au coin des boulevards Brien et Iberville

◀ Les représentants des différents groupes d'employés et services de la Ville de Repentigny, Mme Martine Gendron, présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire et conseillère municipale, ainsi que Mme Monique Lemay et M. Jeannot Lemay, responsables de l'organisme Un Noël pour les enfants oubliés, devant le sapin qui sera décoré grâce à la générosité de la population.



Activités hivernales et de la relâche scolaire

Les inscriptions aux activités hivernales débuteront le mercredi 7 décembre dès 18 h.

Les citoyens sont invités à choisir les cours auxquels ils désirent participer en consultant la brochure Loisirs culture avant la période d'inscription afin de faciliter leur processus d'inscription.

La brochure a été distribuée à tous les résidents, par le biais du Publisac, dans un envoi réalisé le 22 novembre dernier. Elle est également disponible à l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville, sous la rubrique Liens rapides de la page d'accueil.

Trois façons de vous inscrire

Pour les inscriptions en ligne, les utilisateurs doivent s'assurer de créer leur compte au minimum 48 heures avant le début des inscriptions, et ce, en cliquant sur l'onglet Inscriptions loisirs/piscine de la section Services en ligne du site web de la Ville.

Pour tous les détails, consultez le loisirs.ville.repentigny.qc.ca



PAR INTERNET
ville.repentigny.qc.ca

À PARTIR DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE
19 h - Détenteurs de la carte Citoyen
20 h - Pour tous
PAIEMENT
Paiement complet par carte de crédit



PAR TÉLÉPHONE
514 687-2656
Une soirée d'inscriptions
Soutien technique, composez le 0

MERCREDI 7 DÉCEMBRE
19 h à 21 h - Détenteurs de la carte Citoyen
20 h à 21 h - Pour tous
PAIEMENT
Paiement complet par carte de crédit



EN PERSONNE

À PARTIR DU JEUDI 8 DÉCEMBRE
8 h 30 - Pour tous
Aux réceptions du Centre aquatique Jacques-Dupuis et du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
PAIEMENT
Paiement en argent comptant ou par cartes de débit ou de crédit



Diane Dufresne dans votre salon

Il est toujours possible de se procurer au Centre d'art Diane-Dufresne (CADD) des œuvres originales de Diane Dufresne et des tirages photo de Diane Dufresne dans des mises en scène ludiques captées par l'objectif de Sophie Thibault. Faites vite.

Lecteurs passionnés recherchés

Si vous êtes un lecteur passionné, joignez-vous aux amis de l'Abonnée du vendredi en vous rendant au ville.repentigny.qc.ca/abonneeduvendredi. Nous avons hâte de lire vos recommandations!



Chaque semaine lorsque le week-end s'amorce, l'Abonnée du vendredi raconte sa dernière visite à la bibliothèque et les découvertes littéraires stimulantes qu'elle a faites. Polars, romans historiques, essais, biographies, bandes dessinées ou romans d'amour... elle se laisse charmer par les titres et les auteurs. Le vendredi, le temps s'arrête, elle flâne dans les rayons et emprunte les voies de l'imaginaire grâce à la magie de la lecture. Pour discuter littérature et bénéficier des suggestions d'autres abonnés, elle souhaite créer une communauté de partage des coups de cœur. Vous avez lu un bon livre et aimeriez prolonger le plaisir de la lecture? Vous pouvez le faire en interagissant directement sur le blogue de l'Abonnée du vendredi. Qui sait, en collaborant aux chroniques, vous pourriez contribuer à propager le goût des livres et faire naître de nouvelles passions.

La bibliothèque vous donne rendez-vous chaque vendredi pour commenter, critiquer, publier des extraits choisis de vos lectures et enrichir la thématique proposée. Grâce à votre implication, nous pourrions former une communauté de lecteurs dynamique et inspirante. Et surtout, multiplier les choix de lectures!

Repentigny se démarque par la qualité de son urbanisme

Chantal Deschamps reçoit le Prix Jean-Paul-L'Allier

Le 8 novembre dernier, Mme Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny, s'est vue remettre le Prix Jean-Paul-L'Allier de l'Ordre des urbanistes du Québec.

Chaque année, cette haute distinction est remise à un élu québécois qui, par ses nombreux accomplissements en matière



▲ Au moment de la remise, Mme Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny, était notamment accompagnée de M. David Legault, directeur général de la Ville, Mme Vivianne Joyal, directrice adjointe aux opérations, M. Ghislain Bélanger, directeur adjoint aux projets spéciaux, M. Julien Lauzon, directeur du Service de l'aménagement et du développement du territoire et de M. Donald Bonsant, président de l'Ordre des urbanistes du Québec.

d'urbanisme, sa vision et son leadership, se distingue et laisse un héritage durable et significatif aux citoyennes et aux citoyens.

Au cours des 19 dernières années, Mme Deschamps a piloté un important processus de transformation de Repentigny. Sa vision a toujours été de façonner une ville où l'urbain serait au service de l'humain.

L'évolution du paysage architectural a été possible grâce à la mobilisation de l'organisation municipale, des intervenants institutionnels, communautaires et du milieu économique ainsi que des citoyens. C'est grâce aux efforts déployés par tous que les éléments d'un aménagement du territoire et d'un urbanisme se sont graduellement mis en place.

« Le Prix Jean-Paul-L'Allier est un honneur que je veux partager avec l'ensemble des gens qui se sont impliqués de près ou de loin à faire de ma vision de la ville de demain une réalité qui profite à tous aujourd'hui. Parce qu'une ville ne se développe pas en vase clos, je tiens à remercier tous les employés, les partenaires et les organismes qui ont joint leurs efforts. C'est en réunissant les forces et expertises de chacun et en travaillant d'un même souffle que nous bâtissons des projets novateurs et que l'on crée la Ville », indique Mme Deschamps.

Des réalisations profitables aux citoyens

En 2004 et 2015, Repentigny s'est doté de son centre-ville, un

haut lieu d'animation culturelle, sociale et économique où les Repentignaises et les Repentignois peuvent consommer, se divertir, se restaurer, travailler et vivre. Animé par une programmation d'événements festifs et des expositions en arts visuels prenant place au Centre d'art Diane-Dufresne, qui s'avère un véritable succès d'estime à un an déjà de son ouverture, le centre-ville est devenu une destination culturelle incontournable qui prendra toute son ampleur avec le projet de l'Espace culturel.

« Si je m'implique avec autant de ferveur au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) depuis 2002, c'est pour tisser des liens et forger des alliances avec plusieurs entités municipales et d'autres partenaires afin de favoriser l'interconnexion et la coopération entre les villes du territoire, permettant ainsi de bonifier l'offre de services et de mettre en place des projets novateurs au bénéfice des citoyens de la Ville de Repentigny », explique Mme Deschamps.

C'est ainsi que, depuis quelques années, les résidents peuvent profiter plus que jamais des attraits et des modes de vie d'une ville au bord de l'eau grâce aux projets tels le parc-plage, la navette fluviale et la croisière patrimoniale. Depuis 2014, les Repentignaises et les Repentignois peuvent également se déplacer facilement sur les heures de pointe en utilisant le Train de l'Est qui relie Mascouche, Repentigny et Terrebonne à dix gares de Montréal.

Grands Prix santé et sécurité du travail

Un milieu sécuritaire pour ses travailleurs!

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a récemment récompensé la Ville de Repentigny.

Le tout, pour sa démarche inclusive de prévention en santé et en sécurité et en lui octroyant le titre de finaliste dans la catégorie Innovation des Grands Prix santé et sécurité du travail, région de Lanaudière.

En effet, les comportements des travailleurs en matière de santé et de sécurité ont grandement évolué depuis les dix dernières années. Ces résultats sont entre autres attribuables à la concertation des travailleurs, des directeurs et des élus municipaux qui, ensemble, ont déployé une démarche de prévention inclusive et évolutive visant l'amélioration continue des pratiques. Cet esprit de collaboration et d'ouverture a permis la mobilisation de nombreux employés et ultimement, l'acceptation et l'application des mesures de sécurité par les travailleuses et les travailleurs.

Au fil de la démarche, plusieurs initiatives ont été mises en place, notamment la création de directives opérationnelles spécifiques à chaque secteur d'intervention, la mise à niveau des formations obligatoires et l'organisation d'une Semaine annuelle de santé et sécurité.

C'est la créativité derrière les différentes réalisations, l'implication prépondérante de tous les groupes d'employés et les résultats découlant de la démarche qui ont convaincu la CNESST de sélectionner la candidature repentignoise parmi les finalistes lanaudois de la catégorie Innovation.

« Nous sommes extrêmement fiers du travail accompli depuis les dernières années en prévention et en sécurisation de nos milieux de travail. L'efficacité de nos procédures est attribuable à l'implication de plusieurs groupes d'employés qui les repensent quotidiennement afin de s'assurer de leur efficacité. À Repentigny, on choisit la prévention à la réaction et ça rapporte! », mentionne la présidente de la commission Services urbains, Mme Cécile Hénault.



▲ Dans l'ordre habituel, rangée du haut : Richard Fortin, Richard Aucoin, président du SFCP local 961, Steve Alexis, Hafid Ouall, directeur adjoint du Service des travaux publics, Véronique Guedj, François Gauthier, Benoît Gagné et Dominique Longpré, directeur général adjoint. Rangée du bas : Georges Robinson, conseiller municipal et membre de la commission Services urbains, Sylvie Bouchard, directrice du Service des travaux publics, Cécile Hénault, conseillère municipale et présidente de la commission Services urbains, René Beaumont, CNESST, Carole Mailloux, chef de division Parcs et espaces verts et Carol-Ann Forest, directrice du Service des ressources humaines.

Un nouveau camion pour combattre les incendies

Le Service de prévention et de lutte contre les incendies de Repentigny vient de se doter d'un camion de pompier à la hauteur de toutes les situations! Le tout nouveau véhicule, dont l'échelle peut se déployer jusqu'à 30 m de hauteur, sera en fonction d'ici quelques jours.

Le camion multifonctionnel est équipé d'une plate-forme, d'une pompe d'un débit de 7570 litres à la minute et d'un réservoir d'eau pouvant contenir jusqu'à 1135 litres, ce qui le rend autonome lors des opérations d'extinction de feu.

En plus de jouer un rôle important lors du combat des incendies, ce véhicule sera aussi très utile lors des interventions de sauvetage en hauteur ou en espaces clos.

Le nouveau camion plate-forme vient remplacer celui présentement en opération et datant de 1989.



Défi Santé

Repentigny récompensée

Dans le cadre du Défi Santé Municipalités et familles, la Ville de Repentigny a récolté la Mention d'excellence en promotion pour la région de Lanaudière dans la catégorie 10 000 habitants et plus.

Il s'agit de la 4^e fois que la Ville reçoit ce prix servant à souligner le travail exceptionnel des bénévoles, des employés et des partenaires qui ont fait connaître la campagne et les saines habitudes de vie auprès de la population.

Particulièrement remarquée, la programmation 2016 proposait 380 activités gratuites, représentant plus de 700 heures d'activité physique, pour faire bouger les Repentignaises et les Repentignois.

Le Défi Santé c'est apprendre à s'organiser pour manger mieux, trouver des façons pour bouger plus et de s'arrêter un moment pour prendre soin de soi. En 2017, la campagne se déroulera du 30 mars au 10 mai.

Viabilité hivernale

Pour un hiver sécuritaire

L'hiver est à nos portes, c'est le moment de se remettre en tête les quelques règles qui permettront à toutes les Repentignoises et à tous les Repentinois de passer la saison froide en toute sécurité.

« La Ville de Repentigny met tout en œuvre pour réduire les effets néfastes de la glace et de la neige, mais surtout pour assurer la sécurité des usagers de la route et des transports », explique Cécile Hénault, présidente de la commission Services urbains et conseillère municipale.

Le déneigement des rues

Chaque hiver, la Ville de Repentigny assure l'entretien de 436 km de voies de circulation et de 86 km de trottoirs. Le déblaiement débute lorsque les précipitations atteignent environ 2,5 centimètres au sol. Cependant, avant de déclencher les opérations, le Service des travaux publics tient compte de certains éléments dont l'heure de pointe, le stationnement dans les rues et l'heure de tombée de la neige. Une fois le déblaiement

commencé, les travaux se poursuivent de façon continue. Une opération de déneigement complète requiert environ quatre heures de travail. En règle générale, une bonne bordée de neige nécessite de trois à quatre jours d'activités.

La priorité est accordée, en premier lieu, aux artères principales, aux corridors scolaires et aux parcours d'autobus du RTCR. Viennent ensuite les rues collectrices et les rues possédant une pente abrupte. Enfin, les rues locales des quartiers résidentiels sont entretenues lorsque les artères et les rues collectrices sont sécurisées.

Nouvelle réglementation pour les entrepreneurs en déneigement

Toujours dans le but d'assurer la sécurité des citoyens en période hivernale, la Ville de Repentigny a adopté une nouvelle réglementation visant à encadrer les pratiques en matière de déneigement effectué par des entrepreneurs privés sur le territoire. Ce règlement a pour objectifs d'empêcher l'obstruction des trottoirs et d'éviter les dépôts de neige sur les voies publiques et au pourtour des bornes d'incendie.

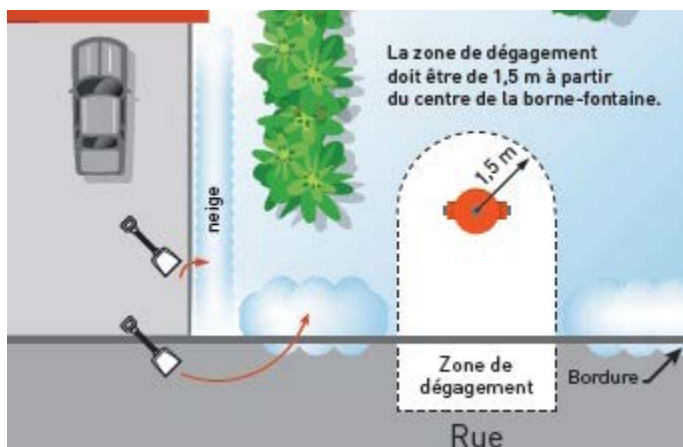
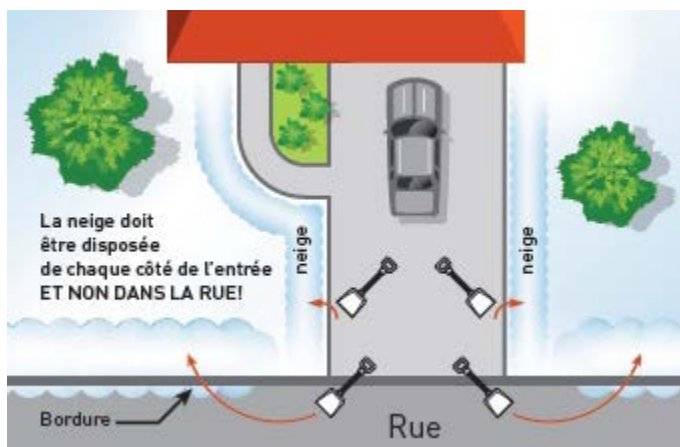
Afin de veiller au respect de cette réglementation, les entreprises de déneigement doivent être détentrices d'un permis remis par la Ville et de vignettes d'identification pour chaque véhicule.

La liste des entrepreneurs détenteurs d'un permis valide et le règlement sont disponibles au ville.repentigny.qc.ca. Cette liste sera mise à jour tous les lundis. Nous vous demandons donc de la consulter régulièrement. Les commerçants et les citoyens doivent s'assurer que l'entrepreneur avec qui ils font affaire possède le permis nécessaire.

Bonnes pratiques pour déneiger votre entrée

Il est important que tous les résidents et commerçants disposent adéquatement de la neige qui se trouve sur leur propriété. Il en va de la sécurité des piétons et des automobilistes!

Selon le règlement municipal 43, il est interdit de mettre de la neige sur le trottoir, dans la rue et autour des bornes d'incendie afin de ne pas les obstruer. Toute personne qui enfreint ce règlement peut se voir délivrer un constat d'infraction.



Quand le bac s'adapte à l'hiver

Afin de faciliter le déneigement des rues et la collecte des matières résiduelles en période hivernale, les citoyennes et les citoyens doivent prendre certaines précautions quant à la disposition de leurs bacs, de leurs poubelles ou de leurs sacs à ordures. Ils sont ainsi priés de :

- placer les contenants en bordure de rue, à l'intérieur de leur entrée privée, au plus tard à 6 h 30 le matin de la collecte ;
- laisser un espace libre de 2 pi (0,6 m) de chaque côté des bacs roulants ;
- s'assurer que les roues des bacs sont orientées vers la maison ;
- déblayer les bacs et les poubelles après une tempête, sans quoi ils ne seront pas vidés.



Stationnement de nuit dans les rues

Interdit à compter du 1^{er} décembre

Le Service de police de la Ville de Repentigny rappelle aux automobilistes qu'il est interdit de se stationner dans les rues de la ville, entre minuit et 7 h, du 1^{er} décembre au 31 mars de chaque année. Cette mesure permet un déneigement et un épandage d'abrasifs efficaces, tout en favorisant la visibilité sur les routes.

Stationnements des parcs municipaux accessibles

Ces stationnements de parcs municipaux sont à votre disposition entre minuit et 7 h :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| ■ Catherine-Bousquet (1350, rue Maria-Callas) | ■ Île-Lebel (396, rue Notre-Dame) |
| ■ Centre communautaire Laurent-Venne (225, boul. J.-A.-Paré) | ■ Laforest (175, rue Lorange) |
| ■ Champigny (225, rue Champigny) | ■ Larochelle (366, rue Marquis) |
| ■ De la Paix (170, rue de Berthier) | ■ Laverdière (200, rue St-Paul) |
| ■ Des Moissons (935, rue Beauchesne) | ■ Rivest (685, boul. Iberville) |
| ■ Du Moulin (1055, rue Rachel) | ■ Rochefort (1286, rue Notre-Dame) |
| ■ Entramis (655, boul. L'Assomption) | ■ Saint-Laurent (290, rue Notre-Dame) |
| ■ Frédéric-Coiteux (1163, boul. Basile-Routhier) | ■ Thifault (457, rue Robillard) |

De nouveaux équipements sportifs au parc Deschamps

En septembre dernier, la Ville de Repentigny a procédé à l'installation de trois stations d'entraînement au parc Deschamps (245, rue Lanoue). Accessibles gratuitement, elles permettent 24 exercices, divisés en deux programmes de niveaux différents, afin de répondre autant aux besoins des débutants qu'à ceux des mordus de fitness.

Développés par des kinésiologues, deux enchaînements sont proposés afin d'améliorer l'endurance, la souplesse et la force physique. Si elles sont suivies correctement, les séquences font travailler tous les groupes musculaires du corps. Une vidéo explicative est disponible pour chacun des exercices proposés. Pour la visualiser, il suffit de lire le code QR, à l'aide de son téléphone intelligent, sur le panneau à proximité de la station. L'application est gratuite et doit être téléchargée.

Trois aires d'entraînement à ciel ouvert

Les nouveaux équipements au parc Deschamps viennent bonifier l'offre de service sur le territoire. En effet, depuis 2011, les Repentignoises et les Repentinois peuvent profiter des sept exercices dans le décor enchanteur du parc de l'Île-Lebel pour garder la forme. Nouvellement inaugurées, sept stations d'entraînement sont également accessibles au parc des Premières-Nations depuis cet été.

Venez en faire l'essai dès maintenant !

M. Sylvain Benoit, président de la commission Sports, activités physiques et plein air et conseiller municipal visite les stations d'entraînement. ▶



Gala reconnaissance

L'apport des bénévoles souligné de façon éclatante

Pas moins de 800 bénévoles ont assisté au Gala reconnaissance de la Ville de Repentigny, édition 2016, présenté le 29 octobre dernier au Complexe Gilles-Tremblay.

« Cette soirée est notre façon de dire aux bénévoles repentignois à quel point nous apprécions leur travail et combien leur apport est essentiel à l'épanouissement de notre communauté. Ce qu'ils font est tout à fait exceptionnel. L'engagement de ces gens au grand cœur contribue à faire de Repentigny un milieu vivant, actif et épanouissant », mentionne la mairesse de Repentigny, Mme Chantal Deschamps.

La Ville a remis cinq grands Prix reconnaissance dans autant de catégories distinctes, attribués au terme d'un processus de mise en candidature, en plus de décerner deux Coups de cœur à deux Repentignois émérites.



▲ Le prix de l'organisme de l'année dans la catégorie sports et activités physiques a été attribué au Club d'athlétisme Lanaudière-Olympique. Mme Francine Payer et M. Sylvain Benoit, élus repentignois, ont remis le prix à David Gobeil, président du groupe, et à Arianne Bouchard.

Défi-Intégration-Développement-Accompagnement (DIDA), qui intervient auprès des adultes présentant une déficience intellectuelle, s'est vu remettre le Prix reconnaissance dans la catégorie Organisme communautaire de l'année. Mme Martine Gendron et M. Normand Urbain, conseillers municipaux, ont notamment remis le prix à la présidente du regroupement, Mme Suzanne Candem.▼



▲ Le Coup de cœur féminin a été octroyé à Mme Gaby Lefrançois, une bénévole de tous les instants au Festival Feu et Glace. L'accompagnent, les élus Mme Cécile Hénault et Mme Denyse Peltier.

Les récipiendaires
Organisme de sport et d'activité physique de l'année
Club d'athlétisme Lanaudière-Olympique
Organisme communautaire de l'année
Défi-Intégration-Développement-Accompagnement

Événement de l'année
Baseball Charlemagne-Le Gardeur pour le Championnat national 13U de Repentigny

Coup de cœur masculin
M. Claude Dagenais

Coup de cœur féminin
Mme Gaby Lefrançois

Repentignois d'exception
M. François Massie (Ligue navale de Repentigny)

Repentignoise d'exception
Mme Dolores Nantel (Club de patinage artistique de Repentigny)



▲ Le titre d'événement de l'année est allé au Championnat canadien de baseball 13U organisé par Baseball Charlemagne-Le Gardeur. Les élus MM. Normand Venne et Éric Chartré ont procédé à la remise de cet honneur à la présidente de l'association, Mme Francine Cinq-Mars.



▲ L'ambiance de la soirée était à la fête. Une véritable garden-party avec la prestation de Blue suede show.

Belle photo de famille regroupant tous les gagnants de l'édition 2016 et les élus présents. ▼



▲ La Ville a profité de cette soirée pour souligner l'apport de deux bénévoles émérites en leur remettant le prix Coup de cœur. M. Claude Dagenais, notamment impliqué aux Internationaux de tennis junior Banque Nationale, à la Chambre de commerce et dans le milieu culturel, est l'un des lauréats. Mme Cécile Hénault et M. Georges Robinson, conseillers municipaux, ont procédé à la remise.



▲ Le Prix reconnaissance Repentignois d'exception a été attribué à M. François Massie, impliqué au sein de nombreux organismes, plus particulièrement la Ligue navale dont il assume la présidence. La mairesse, Mme Chantal Deschamps et le conseiller municipal, M. André Cyr, l'accompagnent lors de la remise.



▲ Mme Dolores Nantel, Repentignoise d'exception. Elle est impliquée depuis plus de trois décennies au Club de patinage artistique de Repentigny. Mme Chantal Deschamps et M. Raymond Hénault, conseiller municipal, sont à ses côtés.

Mécanisation des collectes sélectives

L'importance d'un bon tri!

Le 1^{er} octobre dernier entrait en vigueur le nouveau contrat de gestion des matières résiduelles officialisant la mécanisation complète de la collecte des matières recyclables sur le territoire.

Ainsi, toutes les matières situées à l'extérieur du bac ne sont désormais plus acceptées lors des collectes sélectives. Des exceptions seront faites selon les secteurs uniquement lors de la période des Fêtes et des grands déménagements, soit lors des collectes suivantes :

	Période des Fêtes	Période des déménagements
Secteur 1*	3 janvier 2017	4 juillet 2017
Secteur 2*	10 janvier 2017	11 juillet 2017
Secteur 3*	4 janvier 2017	5 juillet 2017
Secteur 4*	11 janvier 2017	12 juillet 2017

Lors de ces collectes, assurez-vous d'utiliser des sacs de plastique transparent pour y déposer vos surplus recyclables et de déplier vos boîtes en les disposant en ballot.

Éliminer les indésirables du bac bleu

Plusieurs astuces permettent d'éviter les débordements. Avec un bon tri des matières, récupérez jusqu'à 15 % d'espace dans votre bac! En effet, on remarque au centre de tri que plusieurs items non recyclables tels des boyaux d'arrosage, des bonbonnes de propane, de la vaisselle et des vêtements sont déposés dans le bac bleu. En plus d'occasionner des problématiques dans la chaîne de tri, ces indésirables prennent beaucoup d'espace dans votre bac.

Pour en savoir plus sur les matières acceptées, téléchargez notre plus récent aide-mémoire au ville.repentigny.qc.ca/environnement. Pour tout surplus sporadique, visitez l'un des deux écoparcs. Prenez note que les maisons qui produisent régulièrement de grands volumes peuvent toujours se procurer, à leurs frais, un bac additionnel auprès de la municipalité.

Déplier, loin d'être sorcier!

Un bac bien rangé peut contenir une quantité surprenante de matière! Prenez quelques instants pour déplier ou découper chacune des boîtes déposées dans le bac bleu et voyez la différence.



Rappelons qu'un bac bleu de 360 litres est fourni par la Ville à chaque résidence, un équipement qui répond à la norme de matières recyclables produites par ménage avec une collecte aux deux semaines. Pensez à y inscrire votre numéro civique!

La division de l'environnement sillonnera les rues du territoire au cours des prochaines semaines afin de sensibiliser les maisonnées qui ne se conformeraient pas aux normes de gestion des matières résiduelles en vigueur. Ouvrez l'œil! Un accroche-porte vous sera distribué pour vous indiquer la bonne méthode à suivre en cas de non-conformité.

La collecte mécanisée compte plusieurs bénéfices. À titre d'exemples, saviez-vous que le carton disposé dans le bac bleu lui garanti de conserver toutes les propriétés nécessaires à son recyclage? En effet, un carton exposé aux intempéries et détrempé voit ses fibres grandement détériorées. De plus, les blessures des éboueurs autrefois courantes ne sont plus présentes puisque c'est un bras articulé qui manipule les bacs. Le paysage urbain, quant à lui, est nettement amélioré puisqu'il n'y a plus de risques que des matières jonchent le sol tel des boîtes ou des sacs éventrés.

*Consultez le plan des secteurs au bas de la page.

Période des Fêtes : aucun changement aux collectes

Prenez note qu'aucun changement ne sera apporté à l'horaire des différentes collectes au cours de la période des Fêtes. Elles auront donc toutes lieu selon le calendrier régulier disponible en ligne au ville.repentigny.qc.ca/environnement.

Horaire spécial aux écoparcs

Veuillez prendre que l'écoparc de Repentigny sera exceptionnellement ouvert les 23 et 30 décembre de 9 h 30 à 16 h 30, puisqu'il sera fermé les 24 et 31 décembre. En ce qui a trait à l'écoparc de la MRC de L'Assomption, il sera fermé les 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1^{er} janvier. Pour de plus amples informations sur les matières acceptées et en quelle quantité, référez-vous au site internet municipal.

Collecte des sapins

La collecte annuelle des sapins naturels aura lieu sur l'ensemble du territoire le mercredi 11 janvier 2017. Pour être ramassés, les sapins doivent être dépouillés de l'ensemble de leurs décorations et placés à proximité d'un trottoir ou d'une bordure, de manière à ne pas bloquer l'accès d'une entrée charretière ou l'accès permettant de se rendre à un immeuble. Assurez-vous également que votre conifère soit dégagé de la glace ou de la neige. Précisons qu'en participant à cette collecte, vous offrez une deuxième vie à un arbre qui, après avoir illuminé votre foyer pendant les Fêtes, sera transformé en compost et distribué lors de la remise de compost au printemps prochain.

Une pro du tri



▲ Félicitations à Mme Nathalie Rivard, gagnante du jeu-questionnaire « Êtes-vous l'as du tri? », qui s'est vu remettre un exemplaire du livre Cuisiner sans gaspiller ni se ruiner le 1^{er} novembre dernier. Plus de 70 citoyennes et citoyens ont testé leurs connaissances sur la bonne gestion des matières résiduelles dans le cadre de cet exercice organisé à l'occasion de la Semaine québécoise de réduction des déchets. D'ailleurs, une foule d'astuces pour éviter le gaspillage alimentaire ont été partagées lors de cette semaine et sont toujours disponibles dans la section Environnement du site internet de la Ville. Sur la photo, Mme Rivard est accompagnée du président de la commission Environnement et développement durable, M. Normand Urbain, ainsi que de Mme Karine Dancose, technicienne en environnement.

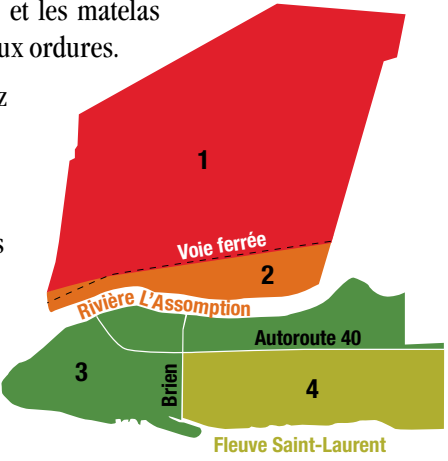
Dernières collectes des encombrants

La dernière édition de la collecte des encombrants de 2016 aura lieu à la fin du mois de novembre selon l'horaire suivant :

Secteurs 1 et 2 : 30 novembre ; Secteur 3 : 28 novembre ; Secteur 4 : 29 novembre

Sont acceptés : les appareils ménagers, les appareils électroniques, les meubles de grandes dimensions, les appareils réfrigérants ou tout autre objet excédant 1 m (3 pi) de longueur ou pesant plus de 25 kg (55 lb). Exception des pneus, des matelas et des résidus de construction, de rénovation ou de démolition (CRD). Les pneus et les résidus de CRD peuvent être conduits à l'écoparc de la MRC et les matelas doivent être disposés aux ordures.

En tout temps, n'hésitez pas à vous référer au Bottin vert, un répertoire des récupérateurs présents sur le territoire et dans les environs, disponible au ville.repentigny.qc.ca/environnement.



Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 13 décembre 2016, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 André Cyr 450 585-3410 cyra@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges Robinson 450 654-9746 robinson@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse Peltier 450 581-5733 peltier@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile Hénault 450 654-3046 henault@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric Chartré 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain Benoit 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond Hénault 450 581-0319 henault@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Normand Venne 450 585-6497 vennen@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Martine Gendron 450 721-6699 gendronm@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Bruno Villeneuve 514 266-2987 brville67@hotmail.com
	District 11 Francine Payer 450 582-7711 payerf@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Normand Urbain 450 585-3221 urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 866 755-2917
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Partenaires des situations d'urgence

Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 9 fois l'an.
Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
36 000 exemplaires

Impression :
Distribution :
Tirage :